

Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins

Déclaration du groupe de la CFDT

Même s'il faut rester vigilant en raison de l'écart qui subsiste avec la métropole en matière d'offre scolaire et universitaire, d'accès à l'emploi pour les jeunes et de la persistance de l'illettrisme, le diagnostic porte à reconnaître un important rattrapage au cours des dernières décennies dans la plupart des Outre-mer grâce aux efforts des collectivités locales, à l'engagement des professionnels de l'éducation et des familles et aux apports financiers notamment du Fonds social européen (FSE).

En revanche, à Mayotte, des efforts matériels et humains massifs sont nécessaires pour amorcer ce rattrapage tout en améliorant la gouvernance pour une utilisation adéquate des fonds. Construire des écoles, former des enseignants ou équiper les lycées professionnels de matériel moderne sont autant d'urgences absolues pour ce département.

Cet avis devrait mieux rendre compte du chemin parcouru tout en dégagant des priorités car il reste beaucoup à faire pour une population juvénile nombreuse et désireuse de réussir.

Tout en approuvant le diagnostic et les préconisations de cet avis, la CFDT regrette que les travaux des différents CESR et des conseils consultatifs sur la culture n'aient pas été suffisamment pris en compte dans les travaux alors que les sociétés civiles et les partenaires sociaux des Outre-mer contribuent à l'élaboration de solutions et leur mise en œuvre. La CFDT encourage les conseils consultatifs locaux à se saisir du Fonds européen Garantie Jeunesse pour en tirer le meilleur parti pour l'insertion des jeunes en particulier des décrocheurs.

Cette réflexion sur l'avenir des jeunes doit s'inscrire dans les contrats de plan régionaux de formation qui permettent la mobilisation de tous les acteurs. Parmi les priorités pour améliorer le service public d'éducation, pour la CFDT, il convient de renforcer la formation des enseignants contractuels et de leur permettre de préparer les concours de titularisation.

En préservant les mêmes objectifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes qu'en métropole, il est indispensable toutefois de prendre en compte les spécificités qui résultent de l'éloignement et de l'isolement de ces petites économies qui affectent le devenir des jeunes comme les questions de mobilité régionale, l'impact des migrations internationales et l'apprentissage des langues.

La langue maternelle créole est à reconnaître comme point d'appui pour l'apprentissage de la langue française.

Tout en renforçant les services d'insertion locale, il faut aussi aménager l'intégration régionale et l'accès aux services de formation en métropole qui demeurent des vecteurs d'insertion sociale et professionnelle.

Pour la CFDT, l'amélioration de l'offre d'enseignement professionnel et technologique est primordiale en développant des formations à tous les niveaux. L'avis reconnaît que le renforcement des liens avec les milieux professionnels est majeur pour diversifier et adapter les formations et développer les réponses en matière d'alternance, notamment d'apprentissage .

Des solutions innovantes doivent être recherchées dans ce tissu économique local dominé par les petites et très petites entreprises. Dans son avis récent sur la microfinance, le CESE met l'accent sur l'accès des jeunes à ces types de financement et aux besoins d'accompagnement dans leurs projets.

La CFDT a voté l'avis.